



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 07/09/2022
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date d'affichage : 07/09/2022
Quorum applicable : 7	

Le 13 septembre 2022 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire
M. Michel GENETTAZ, 1^{er} Vice-Président, titulaire
M. Laurent DESBRINI ; titulaire,
M. Xavier URBAIN, suppléant de M. Pascal VALENTIN.

CHAMPAGNY : M. Denis TATOUD, 2^{ème} Vice-Président, titulaire,
M. Xavier BRONNER, suppléant de M. René RUFFIER –
LANCHE.

LA PLAGNE TARENTEAISE : M. Jean-Luc BOCH, Président, titulaire,
Mme Fabienne ASTIER, titulaire
M. Pierre OUGIER, titulaire.
M. Romain ROCHET, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Elu également présent (1) :

LA PLAGNE TARENTEAISE : Mme Nathalie BENOIT suppléante

Invité (1) :

CHAMPAGNY : M. Olivier CHENU (Conseiller municipal).

Excusés (5) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'AIME-LA-PLAGNE, MM. René RUFFIER-LANCHE, titulaire de CHAMPAGNY (suppléé par M. Xavier BRONNER), Nicolas RUFFIER-MONET (démissionnaire, pour CHAMPAGNY), Benoît VALENTIN, suppléant de LA PLAGNE TARENTEAISE et M. Pascal VALENTIN, titulaire de AIME-LA-PLAGNE (suppléé par M. Xavier URBAIN)

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de LA PLAGNE TARENTEAISE.

⇒ **Ouverture de la séance plénière à 19h39**

⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
du mardi 13 septembre 2022 à 19 h 00
Aux Provagnes à Mâcot – 73 210 LA PLAGNE TARENTEISE

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La
Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au
Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et
l'assainissement.

Aucune observation n'étant faite sur le procès-verbal public du Comité syndical du 12 juillet 2022, l'assemblée délibérante décide de l'adopter ; il est donc arrêté en l'état.

Relevé de décisions :

- DEC2022-007** : un marché de travaux a été conclu le 30 juin 2022 entre le SIGP et la société ECHM VEOLIA pour réaliser les travaux de rénovation et d'amélioration du réseau d'eaux usées de La Roche Nord. Le montant du marché est de **91.156,00 € HT**
- DEC2022-008** : décision du 05 juillet 2022, MAPA de service avec UTOPIES pour le bilan carbone de la station de La Plagne, et le plan d'actions associé : **27.575,00 € HT** (frais de gestion, TVA et frais de déplacement en sus).
- DEC2022-009** : décision du 13 juillet 2022, MAPA avec JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES pour travaux requalification des installations frigorifiques de la piste de bobsleigh : **39.868,60 € HT.**
- DEC2022-010** : décision du 25 juillet 2022, MAPA avec CSTP pour requalification du réseau EU de La Roche : **17.850,00 € HT.**
- DEC2022-011** : décision du 29 juillet 2022, MAPA de travaux avec ECHM VEOLIA pour l'installation d'une vanne motorisée et renouvellement d'une lyre incendie pour le réservoir EP de Belle Plagne et l'installation d'une vanne motorisée sur le réservoir de Biolley Haut : **11.933,08 € HT.**
- DEC2022-012** : décision du 29 juillet 2022, MAPA de travaux avec ECHM VEOLIA pour dévoiement du collecteur d'eaux usées aux Ouvertes, à la suite de la construction du Chalet VILLIEN : **60.958,50 € HT.**
- DEC2022-013** : décision du 13 juillet 2022, MAPA de travaux avec ECHM VEOLIA pour les doubles cunettes de la place du Vercors/tranche 2 : **57.638,00 € HT.**
- DEC2022-014** : décision du 18 août 2022, MAPA de service et travaux avec TECHNI INGENIERIE pour le traitement des murs « écaillés » de la piste de bobsleigh et d'un PPS si nécessaire : **39.775,00 € HT (+ 485,00 € HT pour réaliser si nécessaire un PPS).**
- DEC2022-015** : décision du 31 août 2022, MAPA de service avec DGIT pour une mission de suivi financier et économique annuel de la DSP domaine skiable : **24.750 € HT.**

Délibérations :

- DELIB2022-051** : administration générale : adhésion au service juridique du CDG73 en termes de conseil en droit des collectivités : unanimité.
- DELIB2022-052** : administration générale : révision allégée n° 1 au PLU de la Commune déléguée MACOT, Commune de La Plagne Tarentaise : unanimité.
- DELIB2022-053** : administration générale : révision allégée n° 3 au PLU de la Commune déléguée d'AIME, Commune d'AIME-LA-PLAGNE : unanimité.
- DELIB2022-054** : finances : subvention 2022 à l'OTGP : fléchage d'une dépense en investissement : unanimité.

DELIB2022-055 : finances (compétence eau – assainissement) : décision modificative n° 1 au budget annexe Eau et Assainissement du SIGP de l'année 2022 : unanimité.

DELIB2022-056 : eau et assainissement : compétence optionnelle : RPQS du service public de l'eau, pour l'année 2021 : unanimité.

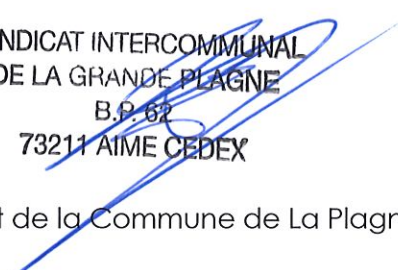
DELIB2022-057 : eau et assainissement : compétence optionnelle : RPQS du service public de l'assainissement, pour l'année 2021 : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 20h08**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 13 septembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
B.P. 62
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

23 SEP. 2022

- ⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**
- ⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.**